

# Centre Intercommunal d'Action Sociale TERRE D'ÉMERAUDE COMMUNAUTÉ

Envoyé en préfecture le 08/04/2025

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le



ID : 039-200090801-20250326-DP\_004\_2025-DE

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DÉLIBÉRATION N° 2025-04 SEANCE DU 26 MARS 2025

**Objet : Approbation des comptes de gestion 2024 – Budget Primitif EHPAD Résidence du Moulin et Budget Primitif Foyer Logement Résidence Bellevue**

### **Nombre de membres :**

En exercice : **25**

Présents : **18**

Pouvoirs : **4**

**Date de convocation :** 20/03/2025

**Date d'affichage :** 03/04/2025

Votants :	<b>22</b>	Pour :	<b>22</b>	Contre :	<b>0</b>	Abstentions :	<b>0</b>
-----------	-----------	--------	-----------	----------	----------	---------------	----------

L'an deux mille vingt-cinq, **le 26 mars 2025** à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du CIAS, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle polyvalente de la Tour du Meix, sous la présidence de **Monsieur MOREL Denis, Vice -Président.**

**Délégués présents :** ALONSO Philippe, BLEUZE Michel, BORGES Marielle, BRANCHY Isabelle, BRIDE Marcel, CLOSCAVET Marie Claire, ETCHEGARAY Josiane, GRAS Françoise, MOREL Alain, MOREL Denis, MOREL Patrice, PARIS Robert, PONSOT Pauline, PUGET Ginette, RENAUX Marie-Louise, ROTA Josiane, RUDE Bernard, SCHAEFFER Catherine.

**Excusés :** BEVING Christophe, BROCHOIRE Myrtille, SARRAN Jean-Louis

**Excusés ayant donné pouvoir :** LUSSIANA Eddy à Denis MOREL, PANSERI Marianne à CLOSCAVET Marie-Claire, GAUTHIER-PACOUD Sandrine à ETCHEGARAY Josiane, PROST Philippe à Catherine SCHAEFFER

**Secrétaire de séance :** CLOSCAVET Marie-Claire

**Rapporteur :** MOREL Denis, Vice-Président

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2024 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs de l'exercice 2024 relatif aux budgets annexes EHPAD Résidence du Moulin et Foyer Logement Résidence Bellevue 2024 de Terre d'Émeraude Communauté, lors de sa séance du 26 Mars 2025,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

**Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré,**

**DECIDE**

1. Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 décembre 2024,
2. Statuant sur l'exécution des budgets de l'exercice 2024 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,
3. Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives

**DE DECLARER** que l'ensemble des comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2024 par le trésorier du SGC Saint-Claude visés et certifiés conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

**DE PRENDRE ACTE** qu'il s'agit des comptes de gestion 2024 suivants :

- Budget EHPAD Résidence du Moulin
- Budget Foyer Logement Résidence Bellevue

**DE CHARGER** Monsieur le Président de signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Ont signé au registre des délibérations les  
membres présents.

Pour extrait conforme,  
Le Vice -Président,  
Denis MOREL

